



COMPTE RENDU DE LA CAP NATIONALE DU MOUVEMENT DE MUTATION DE SEPTEMBRE 2017

Suite à la lecture des différentes déclarations liminaires, le président de la CAPN ne se prononce pas sur les questions d'ordre général mais se dit conscient du contexte politique et social actuel.

• **Concernant le PPCR**, le texte est actuellement en examen au Conseil d'État.

• **Concernant la CAPN, plusieurs problématiques ont été abordées.**

Le taux de satisfaction des demandes pour convenance personnelle présenté par la DG au projet est à relativiser soit 31 % au lieu de 44 % (voir DL) : <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/capn-mouvement-general-de-mutation-au-1092017-seance-du-15-mai-2017>

L'administration reconnaît que si ce taux de satisfaction est supérieur à celui de l'année dernière, son augmentation est due aux réorganisations de services (domaine, DIRCOFI).

Le taux de rapprochement externe est en baisse. C'est un constat dû à la fermeture de départements où le volume des effectifs est suffisant.

Le nombre total d'emplois A au 1^{er} mars 2018 sera de 18 876 en réel, et de 18 360 au TAGERFIP. La DG fait donc de la gestion prévisionnelle des effectifs.

Concernant le haut niveau de coupures, l'administration le justifie par l'absence de marges de manœuvre cette année. Certaines directions se retrouvent donc avec un solde global légèrement négatif. Ce mouvement est à flux tendu, plus que les années précédentes ; on ne peut pas, pour satisfaire des demandes individuelles, enlever des effectifs à des directions déficitaires.

Concernant les rapprochements externes refusés pour pièces justificatives insuffisantes, ils seront examinés au cas par cas et des pièces justificatives complémentaires seront acceptées.

Concernant les inspecteurs en position «ALD» (à la disposition du directeur), leur nombre s'élève à 1937, soit 10,22% des effectifs.

Il y a cette année 37 gels de postes, dont 11 dans la sphère informatique. La DG ne les prend en compte que si les organisations syndicales en ont été informées dans le cadre d'un CTL.

Concernant les postes à profil et le délai de séjour, la DG prend note de notre constante opposition. Bien sûr, aucune modification de principe sur ses sujets.

Concernant le «dialogue social» en panne, le président de la CAP ne minimise pas la colère des organisations syndicales mais il n'est pas mandaté pour en débattre.

La hausse des demandes de mutations se poursuit : on passe en effet de 5 084 demandes en 2014 à 5 948 demandes sur ce mouvement. Selon la direction générale cela s'explique peut-être par les nombreuses restructurations. Cela serait également le fait de ce cinquième mouvement fusionné qui permet de faire le choix d'une mobilité sur d'autres postes, et, pour la DG, cela n'est pas négatif.

Pour la CGT, les différentes restructurations en cours ou à venir, l'élévation du niveau de coupure année après année et les possibles modifications des règles de gestion incitent fortement les agents à demander leur mutation.

Montreuil 27/06/2017

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

☛ **Concernant les postes à profil pour les directions nationales**, la CGT rappelle qu'elle est opposée à ce type de sélection. La direction générale prend note de nos critiques et du fait que certains inspecteurs stagiaires sont affectés dans ces directions (DVNI par exemple) sans aucune ancienneté. Mais elle justifie ce choix notamment par le parcours universitaire des intéressés.

Quelques éléments statistiques

A. Projet

Années	Nb demandes				Nb mutations				Mut sur vœux 1 à 5			
	2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016	2017
Tit conv perso	4 055	4 250	4 694	5 089	1 247	1 181	1 417	2 157	1 026	874	1 196	1 910
Rappr	265	262	210	221	198	200	184	164	69	48	61	60
Total	4 320	4 512	4 904	5 310	1 445	1 381	1 601	2 321	1 095	922	1 257	1 970
L.A. conv perso	89	83	94	76	89	82	94	76	51	51	60	50
L.A. prio	103	94	85	82	103	94	85	82	58	46	44	47
Total	192	177	179	158	192	176	179	158	109	97	104	97
E.P. conv perso	73	60	54	59	73	60	54	59	34	24	19	20
E.P. prio	145	122	128	103	145	122	128	103	35	38	41	23
Total	218	182	182	162	218	185	182	162	69	62	60	43
Stag conv perso	191	286	166	158	191	284	166	158	87	109	95	85
Stag prio	163	238	158	160	163	238	158	160	54	67	55	74
Total	354	524	324	318	354	522	324	318	141	176	150	159
Total général	5 084	5 395	5 589	5 948	2 209	2 264	2 286	2 959	1 411	1 257	1 571	2 269

Taux de satisfaction

Taux satisfaction			
2014	2015	2016	2017
30,80%	27,80%	30,19%	42,39
74,70%	76,30%	87,62%	74,21%
33,40%	30,60%	32,65%	43,71%

B. Mouvement définitif

Quelques précisions d'ordre général :

☛ *Concernant le mouvement 2014 :*

2 209 mutations ont été prononcées au projet, qui ont fait l'objet de 355 modifications dans le cadre des travaux de la CAP.

573 mutations ont été prononcées au bénéfice d'agents n'ayant rien obtenu au projet.

Soit au total 2 782 mutations en définitif. Le ratio nombre de demandes /mutations définitives s'établit à **55%**.

☛ *Concernant le mouvement 2015*

Les 2 264 mutations du projet ont fait l'objet de 346 modifications effectuées dans les suites du mouvement.

353 mutations ont été prononcées au bénéfice d'agents n'ayant rien obtenu au projet.

Soit au total 2 617 mutations en définitif. Le ratio nombre de demandes /mutations définitives s'établit à **48%**.

☛ *Concernant le mouvement 2016*

Les 2 286 mutations du projet ont fait l'objet de 343 modifications effectuées dans les suites du mouvement.

532 mutations ont été prononcées au bénéfice d'agents n'ayant rien obtenu au projet.

Soit au total 2 818 mutations en définitif. Le ratio nombre de demandes /mutations définitives s'établit à **50%**.

La DG a précisé que le taux de satisfaction sur les demandes prioritaires était de 95,9%.

Le nombre d'inspecteurs en situation «ALD», qui est en relation directe avec le taux de 95,9%, s'établit au définitif à 9,37%, soit 1 830 ALD sur un total de 19 837 inspecteurs des finances publiques.

Si le taux de satisfaction sur les demandes prioritaires est élevé, celui relatif aux demandes de mutation ne bénéficiant pas de priorité reste faible (un peu plus de 30%).

Concernant le mouvement 2017

Les 2 959 mutations du projet ont fait l'objet de 302 modifications effectuées dans les suites du mouvement.

609 mutations ont été prononcées au bénéfice d'agents n'ayant rien obtenu au projet.

Soit au total 3568 mutations en définitif. Le ratio nombre de demandes /mutations définitives s'établit à 60%.
Mais comme déjà précisé c'est à relativiser car il tient compte des réorganisations soit un taux de 49%.

La DG a précisé que le taux de satisfaction sur les demandes prioritaires était de 95,9%.

Le nombre d'inspecteurs en situation «ALD», qui est en rela-

tion directe avec le taux de 95,9%, s'établit au définitif à 9,37%, soit 1 830 ALD sur un total de 19 837 inspecteurs des finances publiques.

Si le taux de satisfaction sur les demandes prioritaires est élevé, celui relatif aux demandes de mutation ne bénéficiant pas de priorité reste faible (un peu plus de 30%).

Votes

Toutes les organisations syndicales ont voté contre le projet.

Pour la CGT, plusieurs raisons :

Nous avons demandé la reprise des éléments affirmés dans notre déclaration liminaire (en ligne sur notre site).

Le volume intolérable des suppressions d'emplois a comme impact sur le mouvement, des niveaux de coupures de plus en plus élevés.

Le taux de 50% de rapprochements externes crée un fort volume d'A.L.D. ce qui est une aubaine pour les directions.

Nous avons insisté sur les conditions de travail de notre CAPN avec la réduction drastique des temps de consultation (4.5 jours cette année au lieu de 11 jours l'année dernière) ce qui ne nous a pas permis de travailler nos dossiers dans des conditions acceptables.

Nous avons précisé notre inquiétude. Le DG veut que ce temps de préparation pour la CAPN des mutations passe à 2 jours l'année prochaine, avec 2 jours de CAP.

C'est irréalisable et irréaliste.

Tout cela est fait au détriment de vos droits !

Bientôt à la DGFIP...

